



**MOTO CLUB
HAUT-SAÔNOIS**
Maison des associations 53
rue Jean Jaurès 70 000
VESOUL
Tél : 03 84 76 72 06
E-Mail : contact@mchs.fr



INTERMEDIAIRE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME

Epreuve n° 5009 REGLEMENT PARTICULIER

**Les 17 et 18 Mai 2025
A L'ASSAUT DU MONT**

PREAMBULE :

Ce règlement définit les règles d'organisation et de sécurité relatives à l'épreuve comptant pour le Championnat de France de Tourisme.

Le Championnat de France de Tourisme se pratique sur des voies ouvertes à la circulation publique sans recherche de la plus grande vitesse ou d'une vitesse moyenne imposée.

Le respect de l'environnement s'impose à tous les pratiquants.

La circulation se fait dans le respect du code de la route, sauf dispositions contraires dûment spécifiées par les autorités administratives compétentes.

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage, ils doivent respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur, exécuter les injonctions des agents chargés de la circulation.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions.

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol, ou dégradation de biens personnels.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon fonctionnement de la manifestation, ou présentant un comportement dangereux, et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité.

Art 1 – ORGANISATEUR :

Le Moto-Club Haut-Saônois organise à Colombe-lès-Vesoul 70000 une étape intermédiaire comptant pour le Championnat de France de Tourisme FFM, intitulée :

A L'ASSAUT DU MONT

Elle permet aux pilotes et passagers de marquer des points comptant pour ce Championnat.

Art 2 - DATE & LIEU :

Cette épreuve intermédiaire organisée par le Moto Club Haut-Saônois et validée par la Commission Nationale de Tourisme se déroulera du vendredi 16 mai à 16 h 00 au dimanche 18 mai 2025 à 12 h.

Le lieu d'accueil du camping gratuit est :

Terrain du Sabot, Route de l'aérodrome 70000 Frotey lès Vesoul

Coordonnées GPS : 47°38'10.95"N - 6°12'1.78"E

L'accueil pour les deux jours est :

Salle des fêtes Pierre Henry Teitgen : 1 Rue de la Mairie 70000 Colombe-lès-Vesoul

Coordonnées GPS : 47°61'12.84"N - 6°21'5.20"E

Art 3 - CONCURENTS :

Cette épreuve est ouverte aux pilotes et passagers licenciés FFM et FIM Europe et non licenciés de motocycles tels que définis par le code sportif de la FFM et homologués pour la circulation sur la voie publique. Ils doivent être régulièrement immatriculés et assurés au minimum en responsabilité civile (assurance « au tiers »).

Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule utilisé.

La présentation du permis de conduire et d'une preuve d'assurance (FVA) pourra être exigée lors de la validation de l'engagement sur le lieu de la manifestation

La non-présentation de la preuve d'assurance (FVA), du certificat d'immatriculation et du permis de conduire autorise l'organisateur à refuser le participant sur le rassemblement, y compris hors classement.

Pour être classé au championnat de France de Tourisme, chaque participant devra présenter une licence FFM TOURISME 2025 (NTO), ainsi que son carnet de pointage.

Les licenciés FFM et FIM Europe bénéficient d'une priorité d'inscription **jusqu'au 23 avril 2025**.

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se soumettre aux injonctions des organisateurs et officiels.

Art 4 - CONTROLE :

Le contrôle d'arrivée sera ouvert à partir de vendredi 16 mai de 18 h 00 à 19 h 30 et le samedi 17 mai de 08 h 00 à 9 h 00

Le pointage de la case 'BALADE' des carnets se fera le samedi 17 mai de 17 h 30 à 19 h 00 à la salle des fêtes de Colombe-lès-Vesoul.

Le forfait de 150 points sera attribué sous réserve que le participant ait effectué la balade du samedi. Toute personne quittant la balade du samedi ne bénéficiera pas de ces points.

Art 5 - DROITS D'ENGAGEMENT :

Les participants s'inscrivent via le formulaire d'inscription mis à disposition par la commission tourisme et spécifique à chaque rassemblement.

Le tarif est de 65 € par personne pour les licenciés et de 75 € pour les non licenciés.

Il comprend les prestations suivantes :

- Les visites de la balade prévue
- Le repas du samedi midi
- Le repas du samedi soir
- Le petit déjeuner du dimanche matin
- La possibilité de camper gratuitement sur place avec douches et sanitaires à partir du vendredi après-midi.

EN OPTION :

- Repas du vendredi soir : 15 €
- Petit déjeuner du samedi matin : 5 €
- Repas ou panier repas du dimanche midi : 12 €
- Visite du château de Fondremand : 3,50€

Les inscriptions doivent parvenir au siège du Moto Club Haut-Saônois au plus tard le **30 avril 2025** accompagnées du règlement à l'ordre du MCHS pour être prises en compte. Le règlement peut-être effectué par virement:

IBAN: FR76 3008 7331 2200 0754 6980 283

Passé ce délai, le tarif sera majoré de 10 €

Moto-Club Haut Saônois
Maison des associations
53 rue Jean Jaurès
70000 Vesoul
Président : M. Goux Christian
Tel : 03.84.76.72.06 / 06.84.69.41.12
Mail : contact@mchs.fr

En aucun cas les conditions atmosphériques ne pourront être considérées comme un motif d'annulation.

Les participants qui ne seront pas présents à la manifestation, ne pourront prétendre à un remboursement, sauf cas prévus dans le règlement du championnat de France de tourisme et validé par le jury.

Art 6 – HEBERGEMENT :

Possibilité de camper sur le site du sabot avec douches et sanitaires à partir du vendredi soir (compris dans les droits d'engagement)

Hôtels et camping : (navette prévues).

Camping international du lac 11 min (8,5 km)
Avenue des Rives du Lac,
70000 Vaivre-et-Montoille
Téléphone : 03 84 76 22 86

IBIS VESOUL : 12 min (7 km)
Rue du Dr Jean-Georges Girard,
70000 Vesoul
Téléphone : 03 84 76 00 00

Hôtel du lion : 5 min (5 km)
4 Place de la République,
70000 Vesoul
Téléphone : 03 84 76 54 44

Formule 1 : 12 min (7 km)
Rue du Dr Gaston Vichard,
70000 Vesoul
Téléphone : 08 91 70 54 25

Camping du Sabot: 5,9 km
route de l'aérodrome
70000 Froty les Vesoul
Coordonnées GPS : 47°38'10.95"N -
6°12'1.78"E

Eurotel Le Saint Jacques : 3 mn (4 km)
Route de Luxeuil,
70000 FROTEY LÈS VESOUL
Téléphone : 03 84 75 49 49

Nota: Les navettes ne concernent que le samedi soir et ne desserviront que les 6 endroits ci-dessus

Art 7 – DIVERS :

Aucun alcool ne sera servi avant et jusqu'à l'arrivée des balades du samedi et du dimanche. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités dans le cas où un participant déciderait malgré les injonctions de l'organisateur de reprendre son véhicule en état d'ébriété.

Art 8 – JURY :

Le jury de l'étape sera assuré par le président du Moto-Club Haut Saônois ou de son représentant désigné.

Art 9 – RECLAMATIONS :

Les réclamations éventuelles devront être présentées conformément au règlement FFM de Tourisme 2025.

Art 10 – DROIT A L'IMAGE :

Les participants acceptent d'être photographiés ou filmés et d'avoir leurs voix enregistrées dans le cadre de l'épreuve. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image et celle de leur véhicule et ce sans limite de durée.

Art 11 – RESPONSABILITE :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de l'épreuve

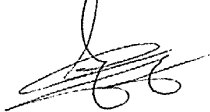
Visa Moto-Club Haut-Saônois

MOTO CLUB HT-SAÔNOIS

53, rue Jean Jaurès

B.P 30013

70001 VESOUL CEDEX



Visa Ligue de Franche-Comté

Ligue Motocycliste
Bourgogne / Franche-Comté
Christian GOUX
Président



Visa FFM



74 Av. Parmentier
75011 Paris
01 49 23 77 00
ffm@fimo.com



PROGRAMME

Vendredi 16 mai

- **16 h** : Accueil des participants
- **18h00 à 19h30** : Pointage des concurrents

Samedi 17 mai

- **7h30 – 8h30** : Petit déjeuner (**option ***)
- **08h00 - 09h00** : Pointage des concurrents
- **09h00** : Début de la balade
Visite du Fort du Mont Vaudois (visite guidée)
Déjeuner au Fort
Suivant le nombre de participants et pour le bon déroulement de la journée, la balade pourra être scindée en deux groupes.
- **17h30 – 19h00** : Pointage de la case ‘BALADE’ des carnets.
- **19h** : Apéritif offert par le Moto-club Haut-Saônois
- **20h** : Repas.

Dimanche 18 mai

- **8h – 9h30** : Petit déjeuner.
- **10h** : Départ pour une balade à Fondremand – Visite 3,50 €
- **12h00** : Repas ou panier repas (**Option ***)

*** Options et prix (voir bulletin d'inscription) :**

- Repas du vendredi soir (15 €)
- Petit déjeuner samedi (5 €)
- Repas du dimanche midi ou panier repas (12 €)
- Visite du dimanche (3,50 €)

Bulletin d'inscription FROTEY LES VESOUL du 17 au 18 mai 2025 "A l'Assaut du Mont "

N° Licence FFM	NOM	PRENOM	Date de naissance	PILOTE	PASSAGER (ère)	ADRESSE MAIL	Inscription 65 € <u>licenciés FFM</u>	Repas du Vendredi 15 €	Petit déjeuner Samedi 5 €	Repas du dimanche midi 12 €	Visite 3,50€
TOTAL											
TOTAL A PAYER							€				
NOM DU MOTO-CLUB											

Inscriptions et chèques à l'ordre de MCHS et virement à retourner pour le 30 AVRIL 2025 dernier délai avant majoration

A : Moto-Club Haut Saôneis

Maison des associations

53 rue Jean Jaurès

70000 Vesoul

Président : M. Goux Christian – Tel: 03.84.76.72.06 / 06.84.69.41.12 Mail: tourisme@mchs.fr